



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 78391

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées. De nombreuses petites communes ont d'importantes difficultés financières et techniques pour mener les travaux de mise aux normes dans leur mairie. Celles-ci, installées dans des bâtiments anciens, nécessitent un investissement dépassant généralement les capacités des communes pour être mises aux normes. Or, dans ces petites communes rurales, la solidarité des habitants, plus particulièrement des élus, à l'égard des personnes à mobilité réduite compense largement l'absence d'équipements dédiés et rend encore plus incompréhensible les obligations imposées. En conséquence, il lui demande de préciser les aides spécifiques apportées par l'État pour la mise aux normes des mairies des petites communes.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78391

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5179

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)